Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dansle cas de l'Art 62 des RG



Du 29 Octobre au 2 Novembre 2025

GARD

- ♣ ST HILAIRE DE BRETHMAS : stade communal Joël Victoria du 20 Octobre au 11 Novembre inclus
- **↓ VEZENOBRES**: stade communal du 15.10 au 3 novembre inclus
- **VENEJEAN**: stade municipal du 9 Octobre au 2 Novembre 2025. Stade de repli Saint Alexandre.
- **PUJAUT :** terrain honneur et entraînement du complexe sportif Jacques Rouchette du 20.10 au 31.10.25 inclus
- **VERGEZE:** stade Honneur Perrier 1 du 15.10 au 14.11.25 inclus
- ♣ ST HILAIRE DE BRETHMAS: stade Paul Douarche du 29.10 au 02.11.25 inclus

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 28/10/2025 12:09